

Tarik Hamane (ONEE) : « Le dessalement couvrira 63 % des besoins du Maroc en eau potable »

Bilal Mousjid

Vendredi 7 novembre 2025

Transformation de l'établissement public en société anonyme, accélération des énergies renouvelables, dessalement et extension du réseau... Au cours des cinq prochaines années, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) entend investir près de 20 milliards d'euros pour accompagner « la forte dynamique socio-économique du royaume » .



Maroc, Tarik Hamane, PDG de l'ONEE (Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable).

« Nous allons vivre une accélération sans précédent dans l'histoire du secteur », assure Tarik Hamane, PDG de l'ONEE. © ONEE

Moins de six mois après avoir signé un méga deal de 12 milliards d'euros avec le géant émirati Taqa Morocco, Nareva et le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) s'allie à l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen) et l'État pour produire 5 gigawatts d'électricité verte d'ici à 2030. Pierre angulaire du secteur énergétique du royaume, l'établissement dirigé par Tarik Hamane, par ailleurs ancien patron de Masen, multiplie les projets d'envergure en vue de doter le royaume d'une véritable souveraineté énergétique. « Nous allons vivre une accélération sans précédent dans l'histoire du secteur », se félicite l'ancien directeur général des filiales en Afrique du Nord du français Total Eren.

Déficitaire depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine (un déficit cumulé de 46 milliards de dirhams en trois ans), l'institution doit toutefois se réformer pour pouvoir porter ces ambitions. Sa transformation en société anonyme en est le prélude. « Le Conseil recommande ainsi une refonte en profondeur du modèle existant, fondée sur une vision à long terme, de 20 à 40 ans, pour rendre le marché plus efficace », recommande le Conseil de la concurrence dans son rapport annuel. Rencontré en marge de l'édition 2025 de l'Africa Financial Summit (AFIS)*, qui s'est tenu les 3 et 4 novembre à Casablanca, Tarik Hamane nous détaille sa stratégie et les grandes lignes de la réforme à l'œuvre.

Jeune Afrique : Vous avez été nommé par le roi Mohammed VI à la tête de l'ONEE en juin 2024 dans un contexte peu favorable, marqué notamment par la volatilité des prix des combustibles et une situation de stress hydrique devenue structurelle. Comment l'établissement public fait-il face à ces défis ?

Tarik Hamane : Nous sommes dans un moment charnière dans l'ensemble des secteurs de l'énergie, en particulier de l'électricité, non seulement au Maroc mais à l'échelle mondiale. Pour l'ONEE, ces défis se traduisent à travers plusieurs sujets qu'il convient de traiter, à commencer par le choc énergétique mondial que nous avons subi après le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses effets sur la flambée du prix des matières premières.

Cette situation nous a rappelé la crise de 2007, qui a poussé le Maroc à se tourner vers les énergies renouvelables, conformément aux orientations du roi qui avait fixé l'objectif de 42 % de renouvelable dans le mix électrique – un objectif porté depuis à 52 %.

Le Maroc se tourne vers les énergies renouvelables, conformément aux orientations du roi qui avait fixé l'objectif de 42 % de renouvelable dans le mix électrique – un objectif porté depuis à 52 %.

Sachant que les prix sont réglementés, nous disposions de peu de marge de manœuvre face à la montée des prix du gaz, du charbon, du pétrole, ce qui s'est traduit par l'accompagnement de l'ONEE par l'État. En tout état de cause, cet élément nous pousse à redoubler d'efforts pour asseoir une véritable souveraineté énergétique à travers les énergies renouvelables afin de limiter les conséquences de ce genre de situation. Notre objectif est désormais de produire le maximum d'énergies renouvelables pour parvenir à cette souveraineté énergétique.

Autre sujet d'importance première, la décarbonation est au cœur de notre politique étant donné les effets du changement climatique et de la période de sécheresse que traverse le pays. Nous avons ainsi l'ambition d'étendre et mettre à niveau le réseau afin qu'il puisse absorber un maximum de renouvelable, ce qui nécessite de gérer les variations et la flexibilité du système.

La transformation de l'ONEE en société anonyme est une réforme fondamentale. Comment ce chantier avance-t-il ?

Dans un contexte énergétique et hydrique en profonde évolution, nous devons être à la hauteur des défis du Royaume en matière d'énergie et d'eau et il est essentiel que l'Office dispose d'une organisation plus agile, d'une gouvernance modernisée et d'outils adaptés à ces défis.

C'est tout le sens du processus en cours : faire évoluer l'ONEE d'un établissement public vers une Société Anonyme structurée, transparente et tournée vers l'efficacité opérationnelle. Cette transformation est conduite en étroite concertation avec l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État et l'ensemble des départements ministériels compétents.

Les premiers chantiers avancent : modernisation de la gouvernance, séparation comptable des activités – étape clé pour garantir une transparence accrue et une lecture fidèle des coûts et des revenus – pilotage renforcé des projets stratégiques liés aux énergies renouvelables, au stockage et au réseau de transport, ainsi que l'intégration progressive des systèmes eau–énergie afin de tirer pleinement profit des synergies existantes et à déployer entre les deux secteurs et d'en maximiser les avantages pour une gestion intégrée plus efficace et résiliente des deux flux.

L'ambition est claire : doter l'ONEE d'un modèle solide et moderne, capable d'accompagner durablement les grands objectifs du Royaume, en conciliant sécurité d'approvisionnement, maîtrise tarifaire, transition énergétique et équité d'accès aux services essentiels.

L'ONEE prévoit 177 milliards de dirhams dans le secteur électrique, où il est prévu environ 15 000 mégawatts (MW) additionnels – contre 12 000 MW actuellement. N'est-ce pas trop ambitieux ?

Ce plan anticipe la forte dynamique socio-économique du Royaume et les projets structurants qui l'accompagnent, qu'il s'agisse des stations de dessalement de grande taille ou des nouveaux écosystèmes industriels comme les gigafactories.

Ces besoins énergétiques imposent une évolution rapide du système électrique national, avec des capacités pilotables et une flexibilité renforcée permettant de garantir la stabilité du système.

À l'horizon 2030, le plan prévoit en effet plus de 15 000 MW additionnels, dont plus de 12 400 renouvelables.

Les choix technologiques sont clairement établis. Le gaz naturel est retenu comme combustible de transition, tandis que le système de stockage – systèmes de batteries BESS et stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) – jouera un rôle central pour soutenir l'intégration massive des énergies renouvelables.

À l'horizon 2030, le plan prévoit en effet plus de 15 000 MW additionnels, dont plus de 12 400 renouvelables et stockage répartis entre l'éolien, le solaire, les BESS et les STEP, pour un investissement global de 100 milliards de dirhams. À cela s'ajoutent de nouvelles capacités thermiques au gaz naturel dépassant les 3 000 MW, garantes de flexibilité et de stabilité du système. Nous allons donc vivre une accélération sans précédent dans l'histoire du secteur au Maroc.

Qu'en est-il du financement de ces nouveaux projets ?

Il s'agit d'une stratégie qui repose sur une forte implication du secteur privé qui contribuera à près de 80 % de l'investissement total. Ce choix traduit une volonté claire : accélérer le

déploiement des projets grâce à des partenariats public–privé structurant, tout en optimisant l'utilisation des ressources publiques.

Cette stratégie est fondée également sur une structuration financière innovante et diversifiée : recours coordonné au marché bancaire, aux marchés des capitaux et aux partenaires internationaux. Certains projets emblématiques illustrent cette approche innovante, comme la centrale à gaz Al Wahda (4,2 milliards de dirhams) avec un montage inédit au Maroc combinant 20 % de fonds propres, 48 % de fonds de dettes spécialisés – Flexenergy et Nord Energy – et 32 % apportés par un consortium bancaire, à savoir Attijariwafa Bank et Bank of Africa.

C'est le cas aussi du système de stockage par batteries avec 2,1 milliards de dirhams pour l'EPC (Engineering, Procurement, Construction) qui sera financé via le marché des capitaux en fonds de dettes.

Dans le secteur de l'eau, l'établissement prévoit un ambitieux programme, dont le budget s'élève à 43 milliards de dirhams à l'horizon 2030. Que contient ce plan et comment comptez-vous le financer ?

Il s'agit en effet d'un plan d'un montant de 43 MMDH pour la période 2025-2030 dont 21 milliards de dirhams en partenariat public–privé.

La capacité de production du dessalement destinée à l'eau potable dépassera à l'horizon 2030, 1,3 milliard de m³/an et couvrira 63 % des besoins nationaux en eau potable, contre 9 % actuellement.

Ce programme permettra de mobiliser un débit supplémentaire d'environ 3 millions de m³/jour, dont 80 % à travers le dessalement de l'eau de mer. La capacité de production du dessalement destinée à l'eau potable dépassera à l'horizon 2030, 1,3 milliard de m³/an et couvrira 63 % des besoins nationaux en eau potable – contre 9 % actuellement –, garantissant ainsi la sécurité d'approvisionnement tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des ressources hydriques conventionnelles, fortement affectées par le changement climatique.

Le secteur privé jouera un rôle essentiel dans la concrétisation de ce programme, notamment à travers des contrats de partenariat public–privé avec l'ONEE pour le financement, la réalisation et l'exploitation de cinq stations de dessalement de grande envergure sur les 9 stations planifiées par l'ONEE à l'horizon 2030, et qui représentent environ 50 % du montant du plan d'équipement de l'Office. Plus grand projet du genre en Afrique – dont la mise en service est prévue pour le début de 2027 –, la station de dessalement de Casablanca qui ambitionne de produire 300 millions de m³/an, alimentée à 100 % en énergie propre.

Les résultats de 2024 se sont significativement améliorés avec un déficit en baisse (7,2 contre 11,4 milliards de dirhams en 2023), des dettes de financements en baisse de 18 % et un chiffre d'affaires en hausse de 3 % (42,5 milliards). Mais l'établissement reste déficitaire, endetté, exposé à la hausse de la demande et à la volatilité des cours des combustibles, le tout sans marge de manœuvre sur les prix de l'électricité qui sont réglementés. Quel regard portez-vous sur cette situation ?

C'est une question qui résume toute la problématique du secteur au Maroc. Je tiens d'abord à préciser que l'ONEE assure un service public avec des résultats exceptionnels notamment en termes d'électrification, avec plus de 99,9 % dans le monde rural) et un accès à l'eau potable sur tout le territoire (plus de 98 %). Pour continuer d'assurer notre mission aux meilleurs standards, l'entreprise doit se structurer sur le plan financier, organisationnel et de gouvernance. C'est tout le sens de la réforme que j'ai détaillée.

* L'Afis est organisé par Jeune Afrique Media Group, en partenariat avec la Société financière internationale (IFC).